



SOCIÉTÉ

Il n'est plus déterminant pour la sélection des élèves

Le 8 juin dernier, le portail « admission post bac » (APB), chargé d'affecter les bacheliers dans le supérieur, a rendu sa sentence. Les lycéens ont pu découvrir lequel, parmi l'ensemble de leurs vœux, avait été accepté. Et ce, une semaine avant le début des épreuves du baccalauréat... Question : à quoi peuvent bien servir les résultats du bac ? À rien. Sauf en cas d'échec, car, malgré tout, l'examen reste l'indispensable passeport pour faire des études supérieures, à la fac, en classes préparatoires ou encore en BTS.

Comme on aime souvent à le rappeler, il est le « premier grade universitaire ». Son jury est d'ailleurs présidé par un universitaire. Pour autant, la série passée – du bac S au bac pro « hôtellerie-restauration », en passant par le bac technologique « sciences et techniques de laboratoire » – ainsi que les notes obtenues ne déterminent en rien l'entrée dans une filière universitaire. Car c'est un principe intangible : l'université ne sélectionne pas. En théorie, un bachelier professionnel peut donc s'inscrire en médecine. Et l'on aboutit ainsi à un fort taux d'échec et à des filières surbookées, en droit ou en psycho.

C'est en parallèle du baccalauréat qu'APB, système informatique lancé en 2008, tente de résoudre cette difficile équation. En informant les candidats sur les filières en tension, en dissuadant certains profils de s'orienter vers telle filière et, en dernier recours, en tirant au sort. Cette année, 169 licences ont dû recourir à cette pratique qui « discrédite la parole de l'institution », dénonce le syndicat des personnels de direction, dans un communiqué publié le 14 juin.

Pour les lycéens d'aujourd'hui, le baccalauréat n'est donc plus un enjeu. Et le fait d'obtenir une mention n'est plus aujourd'hui qu'un petit plaisir personnel et familial. Sauf dans certains instituts d'études politiques (IEP) régionaux, qui réservent encore de la place à des bacheliers ayant obtenu la mention très bien. ■

C. B.